

**Communiqué de presse**  
Berne, le 18 juin 2023

## **Oui à la loi sur le climat et l'innovation: la sécurité de l'approvisionnement reste le principal défi**

**La population suisse approuve la loi sur le climat et l'innovation. Pour l'Union suisse des arts et métiers usam, une chose est sûre: aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de s'engager pleinement en faveur de la sécurité de l'approvisionnement. Pour atteindre les objectifs climatiques ambitieux fixés par la population, nous devons augmenter considérablement notre production d'électricité d'ici 2050.**

Le vote relativement serré de la population confirme le scepticisme d'une grande partie de la population à l'égard du projet. L'un des problèmes est que le projet ne tient pas compte des goulets d'étranglement dans la production de courant électrique. Une décarbonation globale ne sera pas possible sans une électrification tout aussi globale. Cinq ans à peine après la «Stratégie énergétique 2050», celle-ci doit déjà être revue pour garantir l'approvisionnement en électricité.

Deuxièmement, les mesures à prendre pour atteindre les objectifs intermédiaires ne sont pas claires. Si, en tant que loi-cadre, le projet de loi est effectivement ouvert en matière de technologie, sa mise en œuvre par le biais d'autres lois et ordonnances ne pourra pas faire preuve de la même ouverture.

Troisièmement, on ne sait pas comment le projet sera financé. On ne sait donc pas non plus combien il coûtera. Le Parlement est à présent confronté au défi de résoudre ces trois problèmes lors de la mise en œuvre de cette loi-cadre.

L'usam soutient une politique climatique qui conduit à une véritable réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui mise sur la flexibilité. Celle-ci doit refléter toute la portée de l'accord de Paris et laisser une place suffisante à l'activité entrepreneuriale et à l'innovation. La simplification et la diffusion des programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises permettent de concilier les objectifs climatiques et les intérêts des entreprises. Les entreprises qui ont adhéré à l'Agence de l'énergie pour l'économie AEnEC ont pu réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 791 976 tonnes rien qu'en 2022. Les offres de l'AEnEC, grâce auxquelles les entreprises ont mis en œuvre des mesures ciblées, sont une clé importante de la réussite. L'introduction de systèmes analogues pour les bâtiments ainsi que l'autorisation de mécanismes de marché en Suisse et à l'étranger permettent également de générer en Suisse des opportunités pour les entreprises à partir de la protection du climat. Ensemble, ces instruments permettent d'atteindre l'objectif global de réduction de 50% des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2030, objectif que la Suisse s'est fixé dans le cadre de l'accord de Paris. Il s'agit maintenant pour le Parlement d'intégrer ces réflexions dans les délibérations sur la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>.

**Renseignements complémentaires**

**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.